

**Imagine
Saint-Maur...**

Programme

*Liste de La France
Insoumise et Citoyenne
élections municipales*

15 et 22 mars 2026

**SAINT-
MAUR-
DES-
FOSSÉS**



**LA
FRANCE
INSOUMISE**

Imagine Saint-Maur...

Saint-Maur-des-Fossés n'est pas une île. Dans un pays secoué par l'inflation, la crise des services publics et l'affaiblissement des protections sociales, beaucoup ont le sentiment que la démocratie ne répond plus assez vite, ni assez justement. Le monde, lui, se durcit : le retour de Donald Trump aux États-Unis symbolise une poussée autoritaire qui rejailit partout. Et tandis que le Proche-Orient s'embrase, le Génocide à Gaza rappelle tragiquement que nos valeurs ne comptent que si nous les défendons.

Ici, à Saint-Maur, le potentiel de la ville n'est pas révélé. Nous avons des atouts exceptionnels : écoles, équipements sportifs et culturels, berges de la Marne, tissu associatif, commerces de proximité. **Mais la mairie se replie sur elle-même. La gestion est erratique, la participation des citoyens bien trop rare. Notre ville pourrait être plus dynamique, plus inclusive et plus démocratique.** Elle est aujourd'hui freinée par des choix qui tournent le dos à ces objectifs, et à des investissements plombés par le poids de la dette, résultat d'une mauvaise gestion budgétaire.

Les habitants nous ont parlé. À l'école, ils demandent des classes et des bâtiments qui protègent leurs enfants, y compris l'été (chaleur, ventilation), une restauration de qualité et des temps périscolaires apaisés. Dans la rue, ils veulent des circulations sûres et simples : à pied, à vélo, en poussette ou en fauteuil, et des transports publics mieux connectés. Chez eux, ils cherchent un logement accessible et décent. Pour les jeunes qui s'installent comme pour les familles qui restent.

La force de ce programme, c'est aussi celles et ceux qui le portent. À LFI Saint-Maur, notre groupe s'est étoffé : habitants de longue date ou nouveaux arrivants, parents d'élèves, soignants, enseignants et chercheurs, travailleurs sociaux et cadres, commerçants, étudiants et retraités. Nous sommes attachés à notre ville et ancrés dans ses sujets concrets.

Ce programme est le **fruit d'un travail collectif**, construit avec les **Saint-Mauriennes et les Saint-Mauriens**, après des rencontres avec des **associations, des collectifs, des syndicats, des acteurs économiques et culturels.**

Imagine Saint-Maur...

Ce programme a pour objet de remettre les habitants au centre de la décision, et de répondre rapidement à leurs priorités : le logement, l'école, le transport, pour ne citer que celles-là. Dès les 100 premiers jours, nous engagerons trois chantiers concrets et vérifiables :

1

AUDIT de la dette et
plan de **RENÉGOCIATION**
pour dégager des
MARGES D'ACTION

2

LANCEMENT
d'un schéma de
CIRCULATION APAISÉE
à l'échelle de la ville

3

PACK ÉCOLES
ÉTÉ/CANICULES
(stores, ventilation, végétalisation)
pour **ANTICIPER** les
FORTES CHALEURS

Ce programme n'est
pas une promesse
de plus : c'est **UNE**
MÉTHODE et **UN CAP.**

**Libérer des moyens,
préparer les priorités,
tout en vous offrant
la possibilité de
contribuer durablement
à l'avenir de notre Ville.**



avec Mehdi
KOUKI



Imagine Saint-Maur...

Programme

Liste de La France Insoumise et Citoyenne

1. Pour en finir avec la **gestion budgétaire désastreuse** de la Ville
2. Logement : redevenir **une ville pour tous**
3. Pour une **école publique et juste**
4. Pour des **mobilités apaisées et sécurisées**
5. Pour **la jeunesse** et un **sport accessible**
6. Pour une vraie **politique écologique**
7. Pour une commune **« bouclier social »**
8. Développer le **petit commerce**
9. **La culture** pour toutes et tous
10. Pour **la sûreté** de toutes et tous
11. Pour une **démocratie communale**
12. **Saint-Maur inclusive** et contre toutes les discriminations
13. Une commune pour **la paix** et pour **le droit international**



Imagine
Saint-Maur...

1. Pour en finir avec la **gestion budgétaire désastreuse** de la Ville

Le constat

Avec plus de **200 millions d'euros de dette**, la ville de Saint-Maur est l'une des plus endettées du Val-de-Marne et vit **au bord de la rupture financière.**

DETTE PAR HABITANT

Nogent

732 €

Moyenne
Val-de-Marne

1159 €

Joinville

847 €

St Maur

2 742 €

Chaque année, **près de 25 millions sont consacrés au remboursement de cette dette qui n'arrivera à échéance qu'en 2053.** Cette situation limite fortement les investissements publics – il suffit de voir l'état des équipements sportifs pour le constater.

Plutôt que de restructurer cette dette, la municipalité a refusé d'appliquer la loi SRU (qui impose 25 % de logements sociaux dans la ville) et de signer ses contrats de mixité sociale, accumulant 55 millions d'euros d'amendes supplémentaires.

Ce refus du logement social s'est doublé d'un choix assumé : **VENDRE SAINT-MAUR aux promoteurs pour toucher les droits de mutation.**

La modification du PLU a ouvert la voie à la bétonisation massive des parcelles et à la construction de plus de 125 immeubles privés, tandis que les pouvoirs publics sanctionnaient la mairie en lui retirant son droit de délivrer des permis de construire.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Il s'agit de rompre avec une gestion mortifère qui a livré la ville aux seuls intérêts privés. **Notre première priorité est de renouer le dialogue avec l'État et de mettre en œuvre un véritable plan de mixité sociale, afin d'épargner à la commune des millions d'euros d'amendes inutiles.** Nous voulons établir une nouvelle logique budgétaire, où les investissements publics – entretien des équipements, amélioration du cadre de vie, services pour toutes et tous – retrouvent enfin la place qu'ils méritent, dans un budget équilibré, transparent et durable.

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous réouvrons des négociations avec les banques créancières et l'État pour **restructurer la dette de Saint-Maur.**
2. Nous mettons en place **un plan de mixité sociale qui sera respecté**, et mettons fin aux amendes pour non-respect de la loi SRU.
3. Nous garantirons un **budget équilibré qui redonne toute leur place aux investissements et assure la maintenance de l'ensemble des équipements publics.**
4. Nous instituerons **un comité d'éthique et de contrôle citoyen sur tous les projets immobiliers collectifs**, chargé d'évaluer la probité des demandeurs et le respect des règles de déontologie.
5. **Nous signerons et ferons respecter la Charte Anticor** pour bannir toute forme de corruption. Nous rendrons publics tous les rendez-vous des élus avec des promoteurs ou des bénéficiaires d'appels d'offres.

2. Logement : redevenir une ville pour tous

Le constat

Contrairement à une idée reçue, Saint-Maur ne compte pas que des habitants riches : **61% des foyers fiscaux auraient droit à un logement social.**

En 2023, 3 290 familles résidant dans la commune en ont fait la demande, mais le délai moyen d'attente atteint... **17 ans.**



LOI SRU ST MAUR

5,7 M€

par an

pour NON-APPLICATION
de la loi

=

50 M€

en 10 ans

Depuis plusieurs années, notre commune est livrée aux appétits des promoteurs qui construisent des logements de standing sans rapport avec les besoins réels de la population. **Les prix s'envolent et les Saint-Mauriens non-proprétaires sont condamnés à quitter la ville.**

Pendant ce temps, la mairie préfère payer une amende de plus de 5,7 millions d'euros par an pour non-application de la loi SRU (qui impose 25 % de logements sociaux dans la ville), soit plus de **50 millions d'euros gaspillés en dix ans.**

Résultat : **LES JEUNES, LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES SALARIÉS QUITTENT LA VILLE. Les agents publics, les employés municipaux ou les salariés des petites entreprises locales sont eux aussi contraints de « chercher ailleurs ».**

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Nous voulons bâtir une véritable politique du logement qui réponde aux besoins de la population et permette aux Saint-Mauriens de vivre et de travailler dans leur ville. Cela suppose de rompre avec le tout-promoteur, de protéger le foncier communal, d'investir intelligemment dans le logement social et de contenir la spéculation immobilière. **Notre priorité est simple : faire du droit au logement une réalité pour toutes et tous, plutôt qu'une source de profits pour quelques-uns.**

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous permettrons aux jeunes et aux salariés de Saint-Maur de **rester dans leur commune** grâce à une offre adaptée de logements accessibles.
2. Nous soustrairons le foncier communal aux appétits des promoteurs et construirons démocratiquement, avec les habitants, un véritable plan d'avenir.
3. Nous utiliserons les 5,7 millions d'euros gaspillés chaque année en amendes pour **financer des logements à loyer modéré**, répartis équitablement sur l'ensemble du territoire.
4. Nous activerons les leviers disponibles pour **contenir la hausse des loyers** dans le secteur privé, notamment par des dispositifs de contrôle. Nous favoriserons la mixité sociale, les logements en copropriété ou en accession sociale.
5. Nous rendrons transparent le marché de l'immobilier afin de **prévenir tout risque de corruption.**

3. Pour une école publique et juste

Le constat

À Saint-Maur, de nombreuses écoles publiques sont laissées à l'ABANDON. Certaines subissent depuis des années des malfaçons jamais corrigées. La carte scolaire accentue les inégalités entre établissements, avec des classes surchargées dans certains quartiers, tandis que des regroupements d'écoles ont été imposés malgré l'opposition des familles et des enseignants. Pire encore, nos enfants étudient dans des salles non adaptées aux canicules : sans ventilateurs ni protections suffisantes, les classes deviennent invivables dès les premières chaleurs.



ÉCOLES PUBLIQUES

carte scolaire
à la carte



Dans certaines classes, la température a atteint 40° en juin dernier ! Cette situation est anormale et ne peut plus durer : il est urgent de mettre fin à une politique qui sacrifie l'école publique et met en danger nos enfants.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Notre ambition est simple : faire de l'école publique et laïque la véritable priorité de la Ville. Parce qu'elle est le cœur de la citoyenneté, elle doit être soutenue sans faille par la municipalité. Cela signifie concentrer les moyens sur la rénovation (notamment thermique) des bâtiments, l'équipement des classes, et l'amélioration des conditions d'apprentissage et de vie scolaire.

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous ferons de la **rénovation thermique** des bâtiments une priorité. Plus largement, nous équiperons les écoles primaires du matériel nécessaire aux bonnes conditions de travail (micro-ondes, ventilateurs, rideaux, petits aménagements, etc.), autant de besoins déjà bien identifiés par les représentants de parents d'élèves.
2. Nous étendrons et renforcerons l'accueil périscolaire, avec du personnel mieux formé et rémunéré, pour accompagner les élèves, pour l'aide aux devoirs.
3. L'école de la République joue un rôle central dans la construction de la citoyenneté. La municipalité doit y consacrer tous ses efforts : elle doit appliquer strictement la loi pour les subventions de fonctionnement aux établissements privés sous contrat et **refuser tout financement du privé au-delà des seuils légaux**. Il en va de même pour les associations confessionnelles (respect du principe de laïcité).
4. Nous créerons une commission municipale pour **définir les besoins en activités après la classe et pendant les vacances**.

3. Pour une **école publique et juste**

5. Nous mettrons à l'étude la **possibilité d'un départ en vacances estival de chaque enfant ou adolescent** de Saint-Maur, avec des aides adaptées aux familles.
6. **Nous développerons les accueils de loisirs d'été** dans les structures municipales et associatives existantes.
7. **Nous favoriserons la construction de nouvelles crèches municipales** et associatives, en évitant le recours aux opérateurs privés lucratifs. La construction d'un sixième collège sera également mise à l'étude.
8. Nous favoriserons les **structures d'accueil de la petite enfance à taille humaine** (multi-accueil, relais assistantes maternelles, accueil enfants-parents).
9. **Nous proposerons des logements de fonction**, dans les écoles ou ailleurs, pour pallier les difficultés de recrutement.
10. Nous agirons de concert avec les élus LFI de la région et les députés LFI de l'Assemblée nationale pour assurer la présence des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

4. Pour des **mobilités apaisées et sécurisées**

Le constat

Entre les quatre stations de RER A et la future ouverture de la ligne 15, **Saint-Maur semble bien desservie**, mais **la réalité est plus complexe.**



Les stations sont inégalement réparties : TOUTES SITUÉES AU NORD OU À L'EST, laissant à l'écart les quartiers historiquement populaires comme LA PIE, LES MÛRIERS ou ADAMVILLE.

La circulation dans la ville est devenue problématique : les places de stationnement sont devenues payantes, et aucun plan cohérent n'a été mis en place pour faciliter les déplacements à vélo. **Saint-Maur a même été classée 218^e sur 250 au palmarès des villes accueillantes pour les cyclistes !** L'icône « vélo » peinte sur des rues étroites, bombées et mal entretenues, avec des caniveaux pavés, voilà toute la politique de la ville en matière de déplacement en vélo.

Les rares pistes cyclables, comme celles longeant le RER ou les bords de Marne, sont dangereuses car en surplomb et dissuasives, en particulier pour les familles et les jeunes, qui préfèrent donc utiliser la voiture. Ce cercle vicieux aggrave la congestion, les risques d'accidents et la pollution, et les conflits entre cyclistes, automobilistes et piétons.

Quant aux trottoirs de Saint-Maur, il suffit d'avoir fait un trajet à pied avec une poussette, un fauteuil roulant ou en accompagnant une personne âgée pour savoir à quel point ils représentent un calvaire pour les personnes à mobilité réduite.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Nous voulons briser ce cercle vicieux en garantissant à chacun la sécurité et la liberté de se déplacer dans Saint-Maur, que ce soit à vélo, à pied ou en voiture. L'objectif est de repenser la circulation de manière rationnelle et inclusive, en sécurisant les déplacements non motorisés, en valorisant les rues commerçantes et scolaires, et en intervenant auprès d'Île-de-France Mobilités pour améliorer le transport collectif pour tous les quartiers.

4. Pour des **mobilités** **apaisées** **et sécurisées**

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous mettrons en place **un schéma de circulation sécurisée pour tous**, séparant la circulation automobile et la circulation à vélo. Les rues de Saint-Maur étant trop étroites, et souvent bordées d'arbres, pour prévoir des pistes cyclables véritablement dignes de ce nom, la solution que nous proposons est de séparer la circulation automobile et la circulation à vélo.
2. Nous réserverons **certaines rues à la circulation cycliste, avec des exceptions pour les riverains**, garantissant sécurité et fluidité pour tous.
3. Nous **flécherons les rues pour la circulation non motorisée** afin de réduire les conflits entre voitures et vélos, le stationnement illégal autour des écoles et commerces, et les émissions de CO2 des Saint-Mauriens !
4. Nous **renforcerons le stationnement sécurisé pour les vélos** en concertation avec les directions des lycées et collèges.
5. Nous mènerons une réflexion avec Île-de-France Mobilités pour **améliorer l'offre de bus dans les quartiers du sud**, éloignés du RER.
6. Nous mettrons fin aux pratiques tarifaires abusives des parkings.
7. La possibilité d'un service de bus municipal pour desservir les lycées et collèges sera mise à l'étude.
8. Dans les rues où les deux trottoirs sont inutilisables pour les personnes à mobilité réduite, nous proposerons de mettre la rue en sens unique pour agrandir au moins l'un des deux trottoirs et ainsi permettre à tous, valides ou non-valides, de se déplacer en toute sécurité.

5. Pour **la jeunesse** et **le sport accessible**

Le constat

Dans les années 1990, la droite saint-maurienne a sacrifié le statut universitaire de notre Ville en laissant partir à Créteil les facultés de Droit et de Sciences économiques, pour des arguments financiers à courte vue.

C'était l'époque où Saint-Maur se couvrait de maisons de retraite. Il faut imaginer ce que ces choix ont coûté au dynamisme de Saint-Maur... **La jeunesse n'a jamais été une priorité des politiques municipales saint-mauriennes. Et pourtant, les jeunes y sont nombreux.** Les quelques festivals qui leur étaient naguère plutôt destinés (Festival du Court métrage, Festival de théâtre en plein air...) ont été sacrifiés depuis longtemps par l'équipe actuelle.

Reste le sport. Avec 5 stades, 2 centres sportifs, 2 piscines et plusieurs gymnases, la ville est dotée en équipements sportifs, mais les choix de la mairie brident leur rénovation. Si certaines infrastructures ont récemment été financées (comme le nouveau skatepark), l'offre sportive pourrait être améliorée et rendue plus accessible et populaire, en renforçant les systèmes déjà mis en place (coupons sport). En 2024, la ville compte sur plus de 700 naissances, portant à presque 15 000 le nombre d'enfants en dessous de 15 ans : il est impératif d'assurer que chaque jeune Saint-Maurien ait une pratique sportive réellement accessible et régulière. La jeunesse doit être au cœur de nos projets dans tous les domaines.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

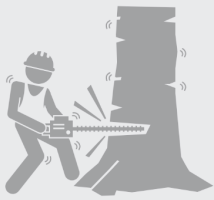
Nous relancerons une véritable politique culturelle à destination de la jeunesse saint-maurienne, à partir de leurs demandes, **par la création d'événements conçus avec les jeunes de Saint-Maur où la musique et les formes d'expression les plus variées pourront prendre toute leur place.** Politique qui inclura la pratique du sport, que nous souhaitons proche, accessible et populaire.

► NOS PROPOSITIONS

1. Création d'événements culturels tournés vers la jeunesse : concerts en plein air, festival de théâtre pour enfants, concours d'expressions graphiques et plastiques, rencontres jeux vidéo...
2. Des équipements accessibles (PMR) et **ouverts plus longtemps** (soirées, week-ends, vacances), des créneaux dédiés aux **12-25 ans** et aux personnes **débutantes**, avec de la médiation sur place.
3. Une **tarification lisible et solidaire** (quotient familial, packs découverte), le **renforcement des "coupons sport"** et des bourses **BAFA/PSC1** pour former les plus jeunes.
4. Dans le cadre notamment, du budget participatif, **nous financerons des projets culturels et sportifs portés par les jeunes** de Saint-Maur (musiques, médias, sport, écologie urbaine).
5. Nous mettrons les **locaux inoccupés de la municipalité à la disposition des jeunes lycéens et étudiants** de Saint-Maur souhaitant créer un groupe de musique ou de théâtre pour leur permettre de répéter.

6. Pour une **vraie** **politique écologique**

VÉGÉTALISATION



Le constat

À longueur de bulletins municipaux, **la mairie vante les « espaces verts » de Saint-Maur** - pourtant nettement inférieurs en étendue aux règles de l'Île-de-France (minimum 10 m² par habitant).

Mais à notre époque l'exigence écologique et environnementale ne peut pas se réduire à la plantation d'un arbre de temps en temps pour ensuite claironner que l'on « végétalise » !

En réalité, qu'ont fait les maires de droite de Saint-Maur depuis des décennies en matière d'écologie ?... rien, à part bétonner toujours plus.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Nous mettrons fin à cette inaction systémique en plaçant les décisions municipales sous le principe de la « règle verte », qui consiste à conditionner toutes les actions de la municipalité au respect des normes écologiques et environnementales aussi bien dans les objectifs que dans les conséquences indirectes de ces décisions. **Toutes ces actions se feront dans le cadre de la « démocratie communale »** que nous mettrons en place, c'est-à-dire en concertation ou sur proposition des habitants et des associations.

► NOS PROPOSITIONS

1. Une grande consultation pour transformer la Place des Marronniers en poumon vert !
2. **Remunicipaliser le service des eaux**, comme c'était le cas avant sa privatisation effectuée sous Plagnol et Berrios au bénéfice de Veolia, de manière à garder un meilleur contrôle sur la qualité et le prix de l'eau, tout en assurant la gratuité des premiers mètres cubes indispensables à la vie.
3. Mettre en place un plan de circulation dans Saint-Maur pour **favoriser les déplacements non-polluants**.
4. **Des cantines gratuites et 100 % bio**, en garantissant pour ceux qui le souhaitent un menu végétarien, et en excluant des commandes les fournisseurs qui ne respecteraient pas les lois sur le bien-être animal.
5. **Végétaliser les cours de récréation** des écoles en supprimant là où ce sera possible la couverture de bitume et en y plantant des arbres
6. **Préempter des terrains libérés** sur la commune pour créer de nouveaux parcs
7. **Développer le parc de panneaux solaires** sur l'immobilier communal partout où cela sera possible.
8. Remplacer à terme **tous les véhicules communaux fonctionnant encore aux énergies fossiles**.
9. **Agir à tous les niveaux pour réduire le prix des transports** en commun dans Saint-Maur de concert avec nos élus régionaux.
- 10 **Soutenir les associations** qui travaillent à l'économie circulaire et à l'amélioration de notre environnement.

7. Pour une commune « bouclier social »

Le constat

Saint-Maur s'affiche comme une ville prospère mais les disparités de richesse sont importantes et intolérables. Chacun aspire à la dignité. Or la pauvreté touche de plus en plus de Saint-Mauriens.

→ Le taux de pauvreté moyen à Saint-Maur s'élève à 7,9 % dont 17 % chez les moins de 30 ans. Dans le quartier prioritaire des Rives de la Marne, ce taux monte à 37 %. **Familles monoparentales, mères isolées, jeunes, étudiants, précaires et chômeurs peinent à vivre dignement dans notre ville.**

BIEN-VIVRE



Le nombre de personnes sans domicile fixe va croissant dans une commune où **se loger devient hors de prix.** L'accès à la santé est également en recul : il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin généraliste. Il en va de même pour l'accès aux crèches, tandis que seulement deux maisons de retraite sont publiques. **Face à cette situation, la mairie a choisi sa réponse : la privatisation ou la délégation à des associations privées.**

L'été dernier, les moustiques-tigres ont envahi notre ville occasionnant de très fortes gênes pour la population. La mairie n'a rien fait contre la prolifération de cet insecte et montre là encore **son incapacité à anticiper et à résoudre les problèmes.** Pourtant il existe des moyens de lutter contre ce fléau.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Notre priorité est **la dignité** et **l'égalité d'accès aux droits essentiels : petite enfance, santé, logement, grand âge.**

La commune doit agir comme un bouclier social.

Face au retrait du service public et à la **délégation systématique au privé,** nous voulons **réarmer la commune là où l'offre lucrative exclut :** développer des services municipaux accessibles, accompagner réellement les familles, utiliser le foncier public pour créer des équipements utiles (crèches, santé, seniors).

Nous concentrerons l'effort sur les publics les plus exposés, notamment les jeunes et les familles monoparentales, sans oublier les Rives de la Marne. Il est possible de réduire les inégalités d'accès aux soins.

Enfin, nous rendrons des comptes : **nous afficherons nos objectifs et nos résultats.**

7. Pour une commune « bouclier social »

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous favoriserons la **tarification sociale dégressive** jusqu'à la gratuité pour les services municipaux essentiels.
2. Nous consoliderons les **aides financières municipales ciblées pour les ménages en difficulté**.
3. Nous mettrons en place un **Guichet unique d'accompagnement aux droits** (logement, APL, surendettement) pour les familles le nécessitant.
4. Nous favoriserons par le foncier la **création de crèches publiques**.
5. Nous interviendrons en tant que municipalité auprès des bailleurs sociaux privés pour **exiger la maintenance voire la réhabilitation des logements sociaux qui le nécessitent**.
6. Nous favoriserons **l'installation de médecins, par l'implantation de coopératives médicales**.
7. Nous étudierons la possibilité d'une mutuelle communale pour améliorer l'accès aux soins, comme cela existe déjà dans d'autres communes.
8. Nous favoriserons la **création de résidences seniors publiques**.
9. Nous œuvrerons pour l'ouverture d'une Maison France Services pour aider toute personne dans ses démarches administratives et pour surmonter les difficultés liées à l'accès numérique.
10. Nous mettrons en place **un vrai plan de prévention contre les moustiques** : campagne d'information pour limiter la prolifération, distribution de pièges à moustiques, pulvérisation de produits larvicides biologiques, conseils de plantation dans les jardins.

8. Développer le petit commerce

Le constat

L'équipe municipale de Saint-Maur ne tarit pas d'éloges sur les classements où la ville apparaît, et en fait même son principal vecteur de communication sur les panneaux publicitaires de la ville. Pourtant, le dynamisme, notamment entrepreneurial, y est fragile.

➔ **Des commerces ferment**, certains quartiers comme les Mûriers, la Pie, restent désespérément éloignés des commerces essentiels, obligeant les habitants à se déplacer en voiture. À la Varenne ou Adamville, sans écouter les objections des commerçants, la mairie s'est lancée dans la reconstruction très coûteuse des marchés couverts, alors que celui de la Varenne, construit il y a moins de 20 ans, avait déjà coûté très cher aux Saint-Mauriens.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Il est temps de repenser l'attractivité de Saint-Maur en soutenant durablement ses commerces, en rééquilibrant l'offre dans tous les quartiers. En utilisant au mieux les taxes payées par les commerçants (notamment sur la consommation finale d'électricité). Nous souhaitons faire de Saint-Maur une ville où les petits commerces peuvent s'installer, perdurer, embaucher et répondre aux besoins immédiats de la population.

► NOS PROPOSITIONS

- 1. Nous reviendrons sur la circulaire du maire interdisant l'ouverture des commerces au-delà de 22 heures.** Saint-Maur gagne à ne pas devenir une ville dortoir et à retrouver du dynamisme en soirée, dans le respect de toutes et tous.
- 2. Nous étudierons la possibilité d'une modulation de la taxe foncière** dans le but de promouvoir le commerce de proximité.
- 3. Nous utiliserons le droit de préemption de la mairie pour favoriser les commerces indépendants**, prioritairement en circuit court, alimentation bio.
- 4. Nous aiderons, par la mise à disposition de locaux, l'installation ou le maintien de petits commerces. Il est intolérable qu'une librairie ferme, comme ce fut le cas ces dernières années dans le quartier de la Varenne.** Nous ferons tout pour offrir des conditions de stabilité et de transition dans des cas comme ceux-ci.
- 5. Nous développerons les zones piétonnes, propices au développement du petit commerce**, y compris dans les quartiers les plus populaires ou éloignés des commerces, notamment si elles sont denses.
- 6. Nous promouvrons les marchés locaux** dans une démarche de valorisation des circuits courts et du vrac.

9. La culture pour toutes et tous

Le constat

Saint-Maur-des-Fossés dispose d'un patrimoine culturel remarquable et d'équipements municipaux de qualité : théâtre, conservatoire, cinéma, médiathèque... Ces structures constituent l'ossature de la politique culturelle actuelle. **Mais cette politique reste trop centrée sur l'institutionnel.**



LES GRANDES STRUCTURES ABSORBENT L'ESSENTIEL DES MOYENS, tandis que le tissu associatif local, pourtant riche et créatif, manque de reconnaissance et de soutien. De nombreuses associations, qui animent les quartiers et permettent à des centaines d'habitants de **pratiquer une activité artistique, peinent à financer leurs projets ou à accéder à des espaces adaptés.** Par ailleurs, la répartition budgétaire témoigne d'un déséquilibre persistant entre les différents domaines : **les associations culturelles reçoivent bien moins d'aides que les associations sportives.** Cette approche limite la diversité des initiatives et restreint l'accès à la culture pour une partie des Saint-Mauriens.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Les associations sont des lieux de rencontre, d'apprentissage et de créativité. Elles relèvent du bien commun et doivent être traitées comme telles.

Notre cap tient en trois principes :

- 1 Équité** : reconnaître leur rôle décisif dans l'accès de toutes et tous à la culture et leur donner les moyens d'agir, en luttant contre l'**élitisme** et la **sélection sociale** (tarifs accessibles, pratiques amateur).
- 2 Transparence** : des règles claires et publiques pour un financement qui valorise aussi les initiatives locales, avec un **bilan comparé des coûts** des offres municipales et associatives (Conservatoire, Ateliers d'Art, etc.).
- 3 Coopération** : rapprocher associations et structures municipales pour mutualiser espaces, matériel et compétences, et **réouvrir un lieu jeunesse** (type maison des jeunes, fermée par l'ancien maire Jean-Louis Beaumont) dédié aux pratiques collectives et aux **musiques actuelles**. Nous défendrons une politique culturelle qui dépasse la seule offre institutionnelle. Le Conservatoire est une chance, mais il doit s'articuler avec **d'autres structures** qui permettent autant de **bénéficier** que de **participer** à la culture.

9. **La culture** pour toutes et tous

► NOS PROPOSITIONS

1. **Nous rééquilibrerons** le budget culturel en renforçant les subventions des associations locales petites et moyennes.
2. **Nous publierons** des critères de subvention clairs (grille, calendrier, rapport d'exécution) pour que chacun sache sur quelles bases il est évalué.
3. **Nous mutualiserons** les moyens municipaux (salles, matériel, communication) avec des créneaux réservés et une tarification sociale pour les associations.
4. **Nous ouvrirons** les écoles primaires à la pratique artistique dès le plus jeune âge.
5. **Nous lancerons** des appels à projets ouverts et un rendez-vous annuel de concertation sur la politique culturelle.
6. **Nous faciliterons** la coopération entre grandes institutions et associations (résidences partagées, co-programmations, prêts de plateaux).
7. **Nous accompagnerons** les porteurs de projets (guichet unique, aide au montage, formation à la communication et à la recherche de financements).
8. **Nous mesurerons et publierons** chaque année l'impact de nos mesures.

10. Pour **la sûreté** de toutes et tous

SÉCURITÉ

vidéo-
surveillance
inefficace

**400 000 €
PAR AN**

Le constat

De longue date alignée avec les politiques du tout-sécuritaire, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a été parmi les premières à armer ses policiers municipaux et à déployer sans compter des dispositifs de vidéosurveillance chers et inefficaces (400 000 € par an). Ce faisant, un nombre insuffisant de policiers municipaux sillonne la ville.

Derrière les grands discours, la politique « sécuritaire » de notre commune reste cosmétique. Les principaux problèmes qui remontent du terrain restent les violences intrafamiliales, les frictions liées au trafic automobile et au stationnement sauvage (notamment dans les quartiers de la Varenne et de la Pie). La tranquillité publique est un droit pour toutes et tous, quel que soit le quartier où l'on vit ou son origine sociale.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Nous proposons une autre voie, à rebours du tout-sécuritaire, celle de la **sûreté**, inscrite dans la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**. Nous avons pour objectif d'assurer la tranquillité en privilégiant la médiation, la prévention, le dialogue et la justice sociale. Nous devons, à l'échelle de Saint-Maur, **briser les méfiances réciproques, malheureusement trop fréquentes, entre la police et les habitants**. Ce programme demande à bâtir une relation de confiance entre les Saint-Mauriens et leur police, plutôt que de multiplier les dispositifs sécuritaires inutiles.

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous proposerons un **moratoire** et un **audit indépendant** de la vidéosurveillance, dont le bilan en matière de réduction de la délinquance est au mieux **mitigé**, alors que son coût pèse lourdement sur le budget municipal. Les dépenses d'achat et de maintenance seront publiées annuellement et nous refuserons l'extension du parc (174 caméras à ce jour).
2. Nous privilégierons **l'humain, et donc la police nationale, garante de la sécurité, mais aussi municipale**, dont les effectifs à Saint-Maur-des-Fossés (une trentaine d'agents) sont largement en-dessous de la moyenne nationale. Nous veillerons à ce que les agents disposent de conditions de travail leur permettant d'accomplir pleinement leurs missions de service public, dans tous les quartiers de la ville.
3. Nous miserons sur la **prévention** (arnaques en ligne, démarchage, vols opportunistes) en lien avec les associations locales, les centres sociaux et les établissements scolaires. **Des réunions publiques régulières permettront d'outiller les habitants et de régler les conflits de voisinage par la médiation.**

10. Pour **la sûreté** de toutes et tous

4. LA SÛRETÉ N'EST PAS QU'UNE AFFAIRE DE POLICE. À Saint-Maur-des-Fossés, elle passe aussi par le **désenclavement de certains quartiers populaires** et le réaménagement d'espaces de sociabilité qui doivent être mieux équilibrés dans la ville. À ce titre, l'**urbanisme de proximité** (éclairage, cheminements, bancs, apaisement de la circulation) sera un levier central du vivre-ensemble.
5. **Nous lutterons contre le contrôle au faciès**, renforcerons la formation des agents sur les violences racistes et liées au genre. En concertation avec les habitants, **nous réévaluerons la nécessité du port d'armes létales** par la police municipale.
6. **Nous serons fermes contre l'insécurité routière** : la limite des 30 km/h n'est pas respectée à Saint-Maur, ce qui augmente les conflits d'usage sur la route tout comme les nuisances sonores. Nous aménagerons les **rues écoles quand cela sera possible**, coussins berlinois et radars pédagogiques, pour réduire les vitesses, les conflits d'usage et les nuisances sonores.

11. Pour une **démocratie communale**

Le constat

La commune est le premier échelon démocratique conséquent en France.

À Saint-Maur-des-Fossés pourtant, le dialogue avec les habitants est limité et souvent cantonné à des sujets mineurs.

→ Les conseils de quartier demeurent inconnus et les tribunes des conseil municipaux restent désespérément peu investis par les citoyens. Quant aux élus de l'opposition, ils sont maltraités, leurs affiches recouvertes sur les panneaux de la Ville.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Il est temps de mieux partager le pouvoir entre les élus et les habitants. De revitaliser la démocratie là où elle est la plus concrète, à l'échelle d'une rue, d'un voisinage ou d'un quartier. **Nous faciliterons l'intervention populaire permanente à Saint-Maur, dans un esprit démocratique et de solidarité**, pour permettre aux élus d'entendre tous les Saint-Mauriens, y compris sur les thématiques structurantes (social, école, grands projets) et plus particulièrement les plus fragiles et isolés d'entre nous.

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous ouvrirons des cahiers de doléances dans tous les quartiers de Saint-Maur, dès l'installation de notre équipe. Nous faciliterons l'échange et la remontée des enjeux locaux et micro-locaux invisibilisés.
2. Nous revitaliserons les **conseils citoyens de proximité**, que nous souhaitons voir composés d'habitants volontaires et tirés au sort. Ces rencontres seront complétées de dispositifs de garde d'enfants pour assurer une bonne participation.
3. Nous ouvrirons lors de chaque conseil municipal, un **temps pour les questions de citoyens**.
4. Nous **convoquerons des référendums** pour les grands projets structurants et donnerons la possibilité aux citoyens d'organiser des **référendums d'initiative communale** dont les résultats devront être respectés sous réserve d'une participation minimale.
5. Les **pétitions**, et notamment celles réunissant 5 % de participation, pourront être défendues au Conseil Municipal par leurs porteuses et porteurs, et faire l'objet d'une réponse du conseil.
6. Nous mettrons en place un **budget participatif, à hauteur de 5 % du budget de la ville** dont les règles de fonctionnement seront fixées de façon transparente avec les habitantes et les habitants. Notre ambition sera de réhausser ce montant année après année, pour ne pas faire de cette participation une mesure cosmétique.
7. Nous réévaluerons les dotations publiques aux associations, **en les orientant vers les projets en priorité engagés dans le social et la défense des plus précaires**, l'environnement et l'éducation populaire.
8. Mise à disposition de salles, de panneaux d'expression libre, balades citoyennes : nous voulons encourager **une vie démocratique et associative dynamique** et plus généralement, encourager les initiatives citoyennes en s'inspirant des techniques d'éducation populaire.

12. Saint-Maur inclusive et contre toutes les discriminations

Le constat

Tout n'est pas rose en matière de discrimination à Saint-Maur. En 2025, la municipalité a été **condamnée pour harcèlement moral et discrimination liée à la maternité d'une agente municipale.**

DIVERSITÉS



Dans nos rues, des contrôles au faciès visent encore trop souvent des jeunes. Les personnes en situation de précarité sont trop souvent ignorées, et la question du genre reste marginalement prise en compte. Le maire Pierre-Michel Delecroix a même soutenu Robert Ménard, le maire de Béziers, connu pour ses positions discriminatoires et qui a défrayé la chronique pour avoir refusé de marier une Française et un Algérien, ce qui lui a valu une convocation par la justice.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

La commune est un premier échelon clé pour combattre toutes les discriminations : racisme, antisémitisme, islamophobie, sexisme, homophobie, transphobie, validisme. **En lien avec les associations, nous porterons une action résolue pour garantir l'égalité, la dignité et le respect de toutes et tous.** Notre politique sera active, ancrée dans les problématiques vécues par les personnes discriminées et orientée vers des solutions concrètes.

► NOS PROPOSITIONS

1. Nous créerons un accueil municipal dédié aux victimes de discriminations, **ouvert au public comme aux agents municipaux.**
2. Nous monterons un **observatoire des discriminations**, cogéré avec les associations et les habitants, doté d'un budget participatif, pouvant mettre en œuvre des actions de testing, des cafés citoyens pour favoriser la convivialité.
3. Nous apporterons un **soutien individualisé aux femmes victimes de violences ou de sexisme** en les accompagnant dans leurs démarches, **en renforçant l'hébergement d'urgence**, en appuyant leur demande de logement.
4. Nous opterons pour une **politique de sensibilisation active à l'égalité femmes-hommes** et à la lutte contre le sexisme au sein des institutions municipales (périscolaire, affichage local, bibliothèques municipales).
5. Nous développerons des activités culturelles **favorisant l'expression de la diversité** et soutiendrons activement les manifestations culturelles dédiées, ou de célébration des droits, comme par exemple, la marche des Fiertés.

12. **Saint-Maur inclusive** et contre toutes les discriminations

6. **Contre toutes formes de racisme**, nous développerons des actions (conférences, rencontres scolaires) pour maintenir vivante la mémoire de la colonisation, la mémoire de l'immigration, la mémoire de notre ville liée à son histoire et en particulier au souvenir de ses enfants juifs déportés.
7. Nous favoriserons l'intervention d'**associations engagées pour l'égalité dans les écoles**, en lien avec les associations de parents d'élèves et le personnel enseignant.
8. Nous renforcerons l'aide aux personnes précaires et aux sans-abris.

13. Une commune pour **la paix** et pour **le droit international**



Le constat

En quelques années, le monde a basculé. À l'invasion de l'**Ukraine** par la Russie a succédé l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 en **Israël**, puis l'effroyable génocide perpétré contre le **peuple palestinien**.

Face à ces bouleversements, la **France Insoumise est demeurée ferme dans la défense du droit international, de la paix et de la justice**, sans céder aux pressions, y compris venant de la municipalité. Pendant ce temps, **notre ancien maire et désormais député Sylvain Berrios, a voté une loi proposant de criminaliser toute critique d'Israël**. L'élection de Donald Trump, enfin, menace directement la lutte contre le changement climatique et le respect du droit international : en relançant une économie de guerre, Trump fait peser un risque accru sur la paix, avec des conséquences concrètes jusqu'à l'échelon municipal.

► L'ESPRIT DE NOTRE PROJET POUR SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

À l'échelle de Saint-Maur, nous devons prolonger cet engagement : soutenir les peuples en lutte pour leur autodétermination, faire vivre la mémoire et renforcer la coopération internationale. Ainsi, Saint-Maur pourra affirmer son identité de ville solidaire, digne et ouverte sur le monde. **Récemment, certaines communes ont choisi d'arbore le drapeau palestinien sur la façade de leur mairie**, montrant que l'échelon municipal agit réellement dans la lutte contre le génocide à Gaza, d'abord par les symboles, ensuite par les actes.

► NOS PROPOSITIONS

1. Pour plus de fraternité et d'humanité, nous renforcerons le travail de transmission de la mémoire de **tous les génocides ou ethnocides** (Arméniens, Shoah, Rwanda). Nous devons poursuivre le combat contre le génocide en cours à Gaza.
2. Pour la paix, nous inscrirons dans la ville des gestes symboliques forts, comme la **commémoration d'Hiroshima** par la plantation d'un arbre de la paix.
3. Pour le droit et la justice, **nous affirmerons publiquement notre soutien au droit international** et à l'exigence de cessez-le-feu dans les conflits actuels (Ukraine, Palestine).
4. Pour l'ouverture et la coopération, **nous développerons les jumelages** et les projets de codéveloppement (écoles, lutte contre la malnutrition, agriculture durable). Nous conditionnerons ces jumelages au respect du droit international.
5. Pour la solidarité internationale, **nous répondrons présents face aux catastrophes naturelles** et aux crises humanitaires, en votant des aides exceptionnelles aux associations qui agissent auprès des victimes.

**Imagine
Saint-Maur...**

Liste La France Insoumise et Citoyenne

Imagine Saint-Maur...

**vivante,
écologique,
inventive,
agissant pour la
justice sociale
et l'inclusion de
toutes et tous.**

Élections municipales de Saint-Maur-des-Fossés
15 et 22 mars 2026

**SAINT-
MAUR-
DES-
FOSSÉS**



**LA
FRANCE
INSOUMISE**

avec **Mehdi
KOUKI**

